unicef | for every child

TERMS OF REFERENCE FOR TEMPORARY APPOINTMENT

Titre :	**Child Protection Officer (Child Marriage, Violence against Children)**
Niveau :	**NOB**
Type de contrat :	**Temporaire**
Durée :	**364 jours**
Lieu d'affectation :	**Niamey, Niger**
Superviseur :	**Child Protection Specialist**
Numéro du poste :	**138611**

CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme de coopération Gouvernement du Niger–UNICEF 2023–2027, le Niger a enregistré des progrès importants en matière de protection des femmes et des enfants. La prévalence du mariage des enfants est passée de 76,3 % en 2012 à 64,9 % en 2021, tandis que les mutilations génitales féminines ont reculé de 2 % à 1 % sur la même période. Ces avancées s'appuient sur un engagement croissant de l'État et des communautés, illustré notamment par l'adoption du décret créant les Comités de protection de l'enfant à tous les niveaux, la mise en place d'une Plateforme nationale et de plateformes régionales pour mettre fin au mariage des enfants, ainsi que par les engagements publics de plus de 500 villages en faveur de l'abandon des pratiques néfastes. Toutefois, les analyses de situation et les études récentes montrent que les violences faites aux femmes et aux enfants, y compris le mariage des enfants et les violences basées sur le genre, demeurent fortement ancrées dans des normes sociales discriminatoires, alors que les services de prévention et de prise en charge restent insuffisants et que les ressources nationales allouées à ces priorités demeurent limitées.

Depuis la transition politique engagée en juillet 2023, le Niger évolue dans un contexte de refondation qui offre une opportunité de renforcer le leadership national en faveur des droits de l'enfant et de l'égalité de genre. Cette dynamique intervient cependant dans un environnement marqué par des défis sécuritaires, humanitaires et socioéconomiques persistants, la reconfiguration des partenariats internationaux et la contraction de certaines ressources extérieures, qui accentuent les vulnérabilités des adolescentes et risquent de compromettre les progrès réalisés vers l'atteinte de la cible 5.3 des ODD. En réponse, le Gouvernement a adopté un ensemble de cadres stratégiques ambitieux, notamment le Plan stratégique national pour mettre fin au mariage des enfants (2024–2028), la Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, la Politique nationale genre, ainsi que le processus d'élaboration de l'Agenda national des filles adolescentes, faisant suite aux engagements pris lors du Sommet des Filles d'Afrique de l'Ouest et du Centre de Dakar en 2025.

L'UNICEF accompagne le Gouvernement dans la mise en oeuvre de ces priorités à travers un appui technique, stratégique et opérationnel, notamment dans le cadre du Programme mondial UNICEF–UNFPA pour mettre fin au mariage des enfants (phase III, 2024–2030) et d'autres initiatives visant le renforcement des systèmes de protection de l'enfant, la mobilisation sociale, le changement des normes, l'autonomisation des adolescentes et la coordination multisectorielle.

Afin d'assurer une mise en oeuvre efficace de ces stratégies, d'accélérer leur passage à l'échelle et de renforcer la coordination avec les partenaires nationaux et internationaux, l'UNICEF recrute un Administrateur chargé de la protection de l'enfant basé au bureau de Niamey, qui apportera un appui technique à la planification, à la coordination, au suivi des résultats et à la mise en oeuvre des interventions visant à prévenir et éliminer le mariage des enfants et les autres formes de violence à l'égard des enfants et des adolescentes. Dans ce contexte, le poste apportera un appui technique à la revue à mi-parcours du Plan stratégique national pour mettre fin au mariage des enfants (2024–2028), afin d'évaluer les progrès réalisés, d'identifier les ajustements stratégiques nécessaires et de définir les actions prioritaires permettant d'accélérer les résultats jusqu'en 2028. Le titulaire contribuera également à la mise à l'échelle du paquet intégré de prévention du mariage des enfants, en s'appuyant sur les résultats de l'évaluation d'impact du programme ACPE (Approche Communautaire Protection de l'Enfant) afin de promouvoir des interventions fondées sur des données probantes, de renforcer les politiques publiques et d'améliorer l'efficacité des programmes de prévention et de protection des adolescentes.

OBJECTIF :

L'Administrateur en Protection de l'Enfant, sous la supervision du Spécialiste Protection de l'Enfant, fournira une assistance technique, opérationnelle et administrative pour la programmation, la mise en oeuvre et le suivi des progrès vers l'atteinte des résultats visant à accélérer i) la mise à l'échelle des interventions de prévention de mariage des enfants et de promotion de l'autonomisation des adolescentes ; et ii) l'amélioration de la visibilité des interventions au niveau des régions cibles, notamment des partenariats stratégiques clés dans les régions de Niamey, Tillabéri et Dosso.

PRINCIPALES RESPONSIBILITES:

1. Appui à la planification des activités

- Contribuer la mise à jour de l'analyse de la situation du secteur, notamment en lien avec les questions de violences et de pratiques néfastes au niveau national et dans les régions de Dosso, Niamey et Tillabéry, en tenant compte de la multisectorialité et la complémentarité des interventions ;
- Assurer le suivi rapproché de la mise en oeuvre de l'Approche Communautaire de Protection de l'Enfant (ACPE) et des autres interventions de prévention du mariage des enfants dans les régions de Dosso, Tillabéri et Niamey.
- Appuyer le suivi technique, administratif et programmatique des partenaires de mise en oeuvre, y compris la qualité du reporting, la remontée des données et l'identification des contraintes opérationnelles dans les régions de Dosso, Niamey et Tillaberi.
- Elaborer / réviser le plan de travail, le calendrier et le budget pour assurer l'alignement sur les objectifs du programme protection de l'enfant ;
- Préparer les documentations / matériels / données des projets nécessaires pour faciliter le processus de revue et d'approbation d'une nouvelle programmation ;
- Appuyer la collecte de l'information et l'analyse de la situation sur les questions des normes sociales au niveau national dans les régions de Tillabéry, Niamey et Dosso ;
- Appuyer les partenaires locaux pour la définition des activités nécessaires à la prévention et la prise en charge des cas ;
- Apporter l'appui technique nécessaire aux responsables régionaux en charge de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant des trois régions et les ONG partenaires pour la bonne exécution des activités relatives à la mobilisation communautaire ;

- Appuyer la coordination technique et opérationnelle de l'Agenda national des filles adolescentes et des interventions soutenues par l'UNICEF en faveur des adolescentes menée par la section de la protection de l'enfant.

2. Appui technique et opérationnel à la mise en oeuvre du programme

- Développer des outils de suivi de la mise en oeuvre des activités pour s'assurer de la bonne exécution du plan de travail ;
- Entreprendre des missions de terrain régulières pour apprécier le niveau de la mise en oeuvre ;
- Organiser des réunions mensuelles avec tous les acteurs de la mise en oeuvre pour identifier les obstacles et proposer des solutions ;
- Préparer les visites de terrain des donateurs, des responsables de la section de la protection de l'enfant ;
- Assurer un appui permanent aux deux responsables régionaux en charge de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant des trois régions pour la mise en place d'une base de données ;
- Faire le suivi de la production et partage des rapports trimestriels et la mise à jour des fiches de collecte de données pour apprécier le niveau d'atteinte des résultats.

3. Développement de partenariats et mise en réseaux

- Identifier les acteurs intervenant dans le domaine et dresser une cartographie au niveau national et dans les trois régions ;
- Etablir et maintenir un bon climat de travail et de collaboration avec les partenaires du Gouvernement et les autres parties prenantes par un bon système de communication afin de faciliter la mise en oeuvre du programme et l'atteinte des résultats
- Entreprendre des actions pour favoriser la création d'un espace d'échange régulier avec les différents intervenants ;
- Faciliter la mise en réseau des partenaires à tous les niveaux pour une synergie d'action ;
- Organiser/participer à des rencontres périodiques avec les représentants des autres agences des deux programmes conjoints.

4. Innovation, gestion des connaissances et renforcement des capacités

- Faire une analyse des forces et des faiblesses des acteurs de mise en oeuvre à tous les niveaux ;
- Proposer un plan de renforcement des capacités ;
- Identifier les bonnes pratiques et documenter ;
- Développer des histoires de vie pour alimenter les rapports aux donateurs ;
- Contribuer à élaborer la carte postale sur le programme de protection de l'enfant dans les régions de Dosso, Niamey et Tillabéry.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Education :

Avoir au minimum un premier diplôme universitaire (Licence : BAC+3) en sciences sociales ou économiques, développement international, droits humains, psychologie, sociologie, droit international ou toute autre domaine technique pertinent.

Expérience :

Au moins deux ans d'expérience professionnelle pertinente dans la planification et la gestion des projets de développement social et / ou d'autres domaines des sciences sociales et/ou économiques. Expérience pertinente dans le domaine de la protection de l'enfant, ainsi que dans l'élaboration et la gestion de programmes / projets au sein d'une organisation du système des Nations Unies est un atout.
Une expérience antérieure dans de la prévention des mariages des enfants et de la promotion des adolescentes au sein du système des Nations Unies en particulière constitue un atout.
Une expérience dans les contextes de développement et humanitaire est un atout supplémentaire.

Langue :
La maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais sont requises, la connaissance d'une langue locale ou d'une autre langue officielle des Nations Unies (arabe, chinois, espagnol ou russe) est un atout.

COMPETENCES ET VALEURS FONDAMENTALES REQUISES :
Valeurs fondamentales (CRITAS) :

- Bienveillance
- Respect
- Intégrité
- Confiance
- Responsabilité
- Durabilité

Competences de base :

- Établir et entretenir des partenariats (1)
- Cultiver la conscience de soi et démontrer un sens de l'éthique (1)
- Innover et épouser le changement (1)
- S'atteler à obtenir des résultats tangibles (1)
- Gérer l'ambiguïté et la complexité (1)
- Penser et agir de manière stratégique (1)
- Travailler de façon collaborative (1)